

Lundi 27 juillet 2020 à 19h00

1. SITUATION INTERNATIONALE

BILAN ÉPIDÉMIOLOGIQUE MONDIAL

(Source : Johns Hopkins, données du 27/07/20 à 16h)

- **Total cas confirmés : 16 264 048 (+ 208 139)**
- **Total guéris : 9 407 977 (+ 140 376)**
- **Total décès : 648 966 (+ 4 305)**
- **Total pays/territoires touchés : 188 (+0)**

L'OMS s'inquiète de la résurgence de l'épidémie de Covid-19 dans plusieurs pays d'Europe.

BILAN ÉPIDÉMIOLOGIQUE UE/EEE ET RU

(Source : ECDC, données du 27/07/20)

- **Total cas confirmés : 1 675 022 (+4 290 en 24h)**
- **Total décès : 181 626 (+58 en 24h)**

ASIE

Hong Kong rend le port du masque obligatoire en public. Par ailleurs, la République populaire démocratique de Corée a annoncé son premier cas confirmés Covid-19 hier.

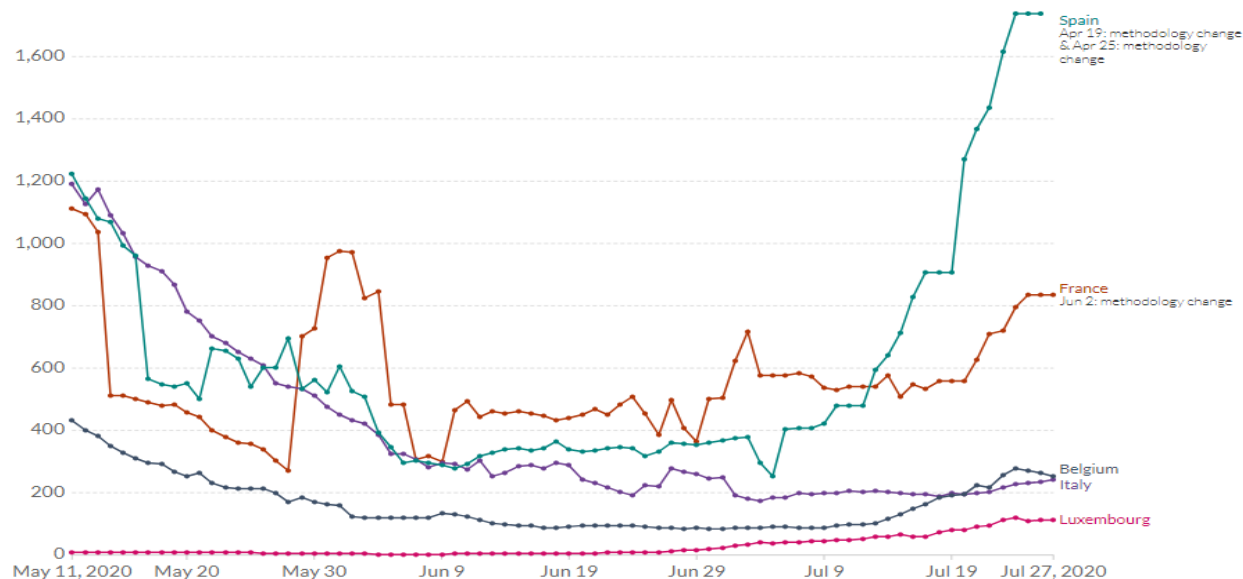
OCEANIE :

En Papouasie Nouvelle-Guinée, le Premier ministre a ordonné le confinement de la capitale, Port Moresby, qui en plus de ses faibles capacités hospitalières presque à saturation, connaît une pénurie de kits de tests. Cet archipel qui n'avait connu que 11 cas jusqu'à la semaine dernière en dénombre désormais 61, nombre qui augmente quotidiennement. Par ailleurs, le pays a connu son premier décès entraînant une série de mesures de restrictions pour freiner la propagation du virus.

Daily new confirmed COVID-19 cases

Shown is the rolling 7-day average. The number of confirmed cases is lower than the number of actual cases; the main reason for that is limited testing.

LINEAR LOG



MONDE

L'OMS a estimé que le maintien des frontières fermées ne constitue pas une stratégie viable pour lutter contre la Covid-19

EUROPE :

Face à une augmentation inquiétante des cas notamment dans la province d'Anvers, la Belgique a pris de nouvelles mesures. Le nombre de personnes que les Belges sont autorisés à voir dans le cadre de leur « bulle de contact » passe de 15 à 5 personnes à partir de mercredi pour les 4 prochaines semaines. De plus, les événements publics seront limités à 100 personnes à l'intérieur (au lieu de 200) et 200 à l'extérieur (au lieu de 400).

En Allemagne, le ministre de la santé a annoncé que les tests de dépistage allaient être imposés pour les voyageurs revenant de régions à risques.

DIFFUSION RESTREINTE

FOCUS ESPAGNE (46,94 millions d'habitants)

L'Espagne recense, lundi 27 juillet, 272 421 cas. L'Espagne est alors le **troisième pays européen** le plus touché par le COVID19. Le pays dénombre **28.432 décès** et **150 376 guérisons** au total.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE (Ministère de la Santé Espagne)

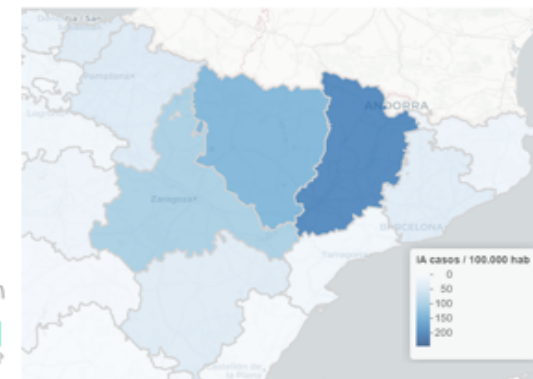
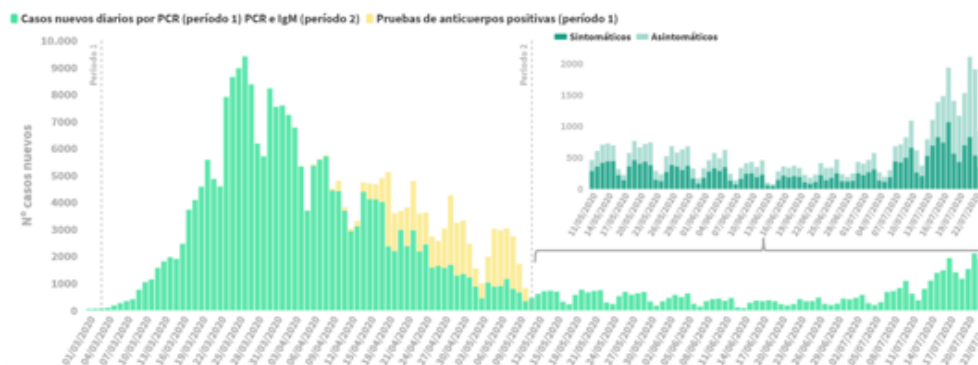
Evolution du nombre de cas en Espagne

- Semaine du 11 au 17 juillet : **+5695 cas**, incidence : **12,11** pour 100 000 habitants.
- Semaine du 18 au 24 juillet : **+10 990 cas**, incidence **23,37** pour 100 000 habitants.

Evolution de la situation en Catalogne

- Semaine du 11 au 17 juillet : **+2880 cas**, incidence **37,52** pour 100 000 habitants.
- Semaine du 18 au 24 juillet : **+4846 cas**, incidence **63,14** pour 100 000 habitants.

Cas journaliers confirmés et suspectés au 23.07.2020 en Espagne



Incidence cumulée région Catalogne en semaine 29

EVOLUTION EPIDEMIOLOGIQUE (RENAVE. CNE. CNM (ISCIII))

- Entre le 10 mai et le 23 juillet 2020, **35 482 cas** de COVID19 ont été identifiés en Espagne. **7%** des cas ont été hospitalisés, **0,5 %** ont été admis aux soins intensifs et **0,6** sont décédés.
- La plus forte proportion de cas se situe dans la tranche d'âge des 15-59 ans : **69 %** du total.
- L'incidence cumulée sur 14 jours des cas de COVID-19 montre une tendance à la hausse depuis la première semaine de juillet. Par Communauté autonome, l'augmentation se situe principalement en **Aragon, en Catalogne, en Navarre et au Pays Basque**.
- Au niveau national, l'incidence cumulée de COVID-19 a connu une augmentation significative de **85%** de la semaine 27 (29 juin-5 juillet) à la semaine 28 (6 juillet-12 juillet) et de **55%** de cette semaine à la semaine 29 (13 juillet-19 juillet).
- Par Communauté autonome, un **ratio de taux cumulé** plus élevé est observé en Aragon, aux Canaries, en Cantabrie, à Madrid, en Navarre et au Pays basque, entre les semaines 28 et 29.
- L'évolution quotidienne des cas et des hospitalisations de COVID-19 montre une tendance à la baisse jusqu'aux 14-15 juin. Depuis la mi-juin, une augmentation du nombre de cas a été observée, et concernant les hospitalisations à partir de début juillet, alors que les admissions et les décès en soins intensifs conservent une tendance à la stabilité.
- Les symptômes étaient présents dans **45 % des cas**.
- **96%** des diagnostics ont été faits à l'aide de techniques PCR.
- **47%** n'ont pas déclaré de contact connu avec un cas diagnostiqué de COVID-19.
- La zone d'exposition la plus fréquente est l'**environnement domestique (25 %)**.
- **10%** des cas concernent le personnel de santé ou d'aide sociale.

FRONTIERES

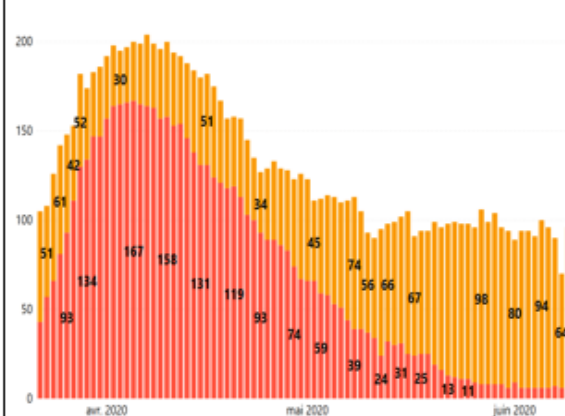
Depuis le **21 juin**, l'Espagne a rouvert ses frontières à l'UE et aucune limitation à l'entrée sur le territoire espagnol ni mise en quarantaine n'est en vigueur – ce, de manière réciproque pour la France. Les restrictions sont maintenues pour les voyageurs venant d'un **pays non-européen**, à savoir un pays non membre de l'Union européenne (autre que le Royaume-Uni, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, Andorre, Monaco et la Suisse).

Depuis le **26/07**, les passagers arrivant d'Espagne au **Royaume-Uni** devront se soumettre à une **quatorzaine** à l'isolement tandis que la **Norvège** a de nouveau imposé une **quarantaine de dix jours** aux personnes en provenance ou de retour de cette destination.

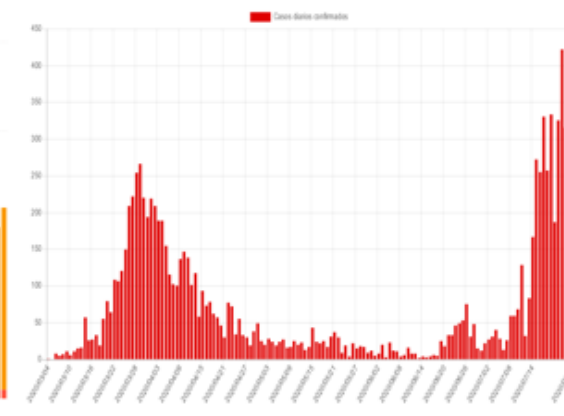
De son côté, le Premier ministre Jean Castex a "vivement recommandé" aux Français le 24/07 d'"éviter" de se rendre en Catalogne.

Pacientes en unidades de críticos (con y sin respirador) en Aragón

● Paciente con Covid ● Otras patologías



Evolución de casos diarios por fecha de notificación en Aragón COVID-19.



2. SITUATION NATIONALE

2.1. EPIDEMIOLOGIE

183 079 confirmés en France (+514 en 24h)

81 082 personnes guéries parmi les patients hospitalisés (depuis le 24/07)

5 655 patients hospitalisés dont :

- 65 lits **en moins** occupés depuis le 24/07
- **118** nouveaux patients hospitalisés depuis le 24/07

398 patients admis en réanimation pour le COVID-19 :

- 12 lits **en moins** occupés depuis le 24/07
- **25** nouveaux patients en réanimation depuis le 24/07

30 209 décès (+17 depuis le 24/07) dont :

- 19 693 décès en milieu hospitalier (+17 depuis le 24/07)
- 10 516* décès en EHPAD / autres EMS

* Données du 21/07

Données issues de SI-DEP : Entre le 18 juillet et le 24 juillet 2020, 444 541 patients ont été testés pour le SARSCoV-2, le taux de positivité était de **1,3%** et le taux d'incidence de **8,8 pour 100 000 habitants**.

Dispositif « Contact Covid », depuis le 13 mai 2020 jusqu'au 26 juillet 2020 :

- Au cours des dernières 24h, 706 patients confirmés ont été contactés par la CNAM
- Au cours des dernières 24h, 2 612 personnes contacts ont été contactées par la CNAM
- En moyenne, pour la semaine du 20/07 au 26/07, 4 personnes contact pour 1 cas confirmé

SOS médecins : le 26 juillet 2020, le nombre d'actes médicaux pour suspicion de COVID-19 est **stable à 397 actes**, soit **4,3% de l'activité totale** qui est stable également (en hausse par rapport à la fin de la semaine, mais habituel pour le week-end). Au niveau régional, les nombres et parts d'activité du week-end du 25-26 juillet sont comparables ou inférieurs à ceux du week-end précédent.

Passages aux urgences pour suspicion COVID-19 : le 26 juillet 2020, le nombre de passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 est **en baisse à 186 passages**, soit **0,5% de l'activité totale**. Au niveau régional, comme au niveau national, aucune augmentation majeure n'est observée sur les derniers jours, en nombre ou en part d'activité.

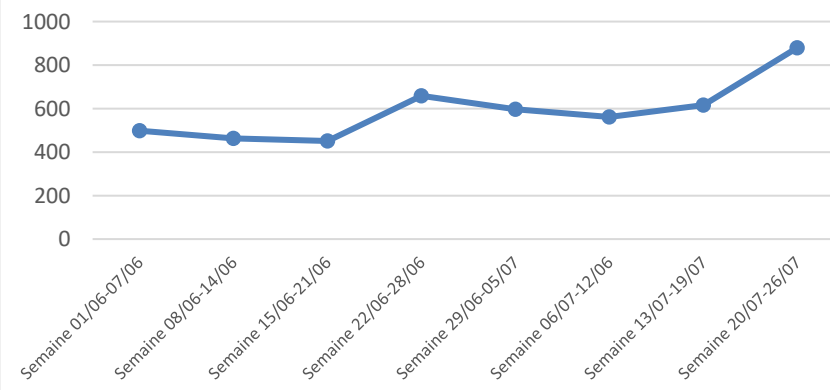
Mobilisation des renforts

Depuis le 26 janvier, la mobilisation de la réserve sanitaire représente **23 782 jours-réservistes**

Nombre de cas confirmés de COVID-19 selon SI-VIC par région de l'établissement de déclaration, France, 27 juillet (14h) :

Région	Le 27 juillet 2020			Depuis le 01 mars 2020	
	Hospitalisations en cours	Dont réanimation	Soins aux urgences	Retours à domicile	Décès
	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)
Auvergne-Rhône-Alpes	362 (6%)	16 (4%)	0 (0%)	7 974 (10%)	1 758 (9%)
Bourgogne-Franche-Comté	33 (1%)	6 (2%)	0 (0%)	4 031 (5%)	1 061 (5%)
Bretagne	65 (1%)	4 (1%)	2 (1%)	1 325 (2%)	264 (1%)
Centre-Val de Loire	279 (5%)	12 (3%)	0 (0%)	2 089 (3%)	557 (3%)
Corse	9 (0%)	1 (0%)	0 (0%)	251 (0%)	59 (0%)
Grand Est	669 (12%)	18 (5%)	28 (18%)	12 688 (16%)	3 607 (18%)
Guadeloupe	6 (0%)	1 (0%)	0 (0%)	84 (0%)	17 (0%)
Guyane	152 (3%)	27 (7%)	1 (1%)	939 (1%)	40 (0%)
Hauts-de-France	515 (9%)	37 (9%)	7 (4%)	6 915 (9%)	1 903 (10%)
Ile-de-France	2 739 (48%)	195 (49%)	105 (66%)	29 243 (36%)	7 547 (38%)
La Réunion	22 (0%)	4 (1%)	0 (0%)	159 (0%)	4 (0%)
Martinique	11 (0%)	4 (1%)	0 (0%)	93 (0%)	15 (0%)
Mayotte	12 (0%)	1 (0%)	0 (0%)	413 (1%)	28 (0%)
Normandie	149 (3%)	8 (2%)	3 (2%)	1 773 (2%)	439 (2%)
Nouvelle-Aquitaine	58 (1%)	9 (2%)	0 (0%)	2 240 (3%)	424 (2%)
Occitanie	47 (1%)	8 (2%)	0 (0%)	2 946 (4%)	513 (3%)
Pays de la Loire	96 (2%)	4 (1%)	0 (0%)	2 206 (3%)	475 (2%)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	390 (7%)	19 (5%)	12 (8%)	5 702 (7%)	962 (5%)

Evolution de la moyenne du nombre quotidien de nouveaux cas (données SIDEP)



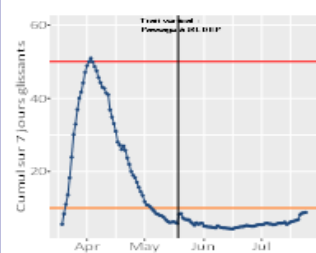
2.2 INDICATEURS DE PILOTAGE

INDICATEURS DE PILOTAGE - COVID-19

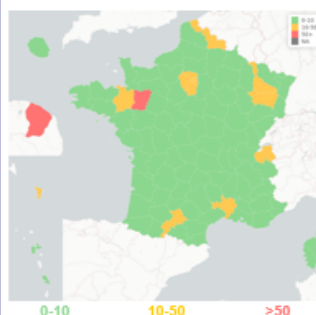
27 juillet 2020

Taux d'incidence

8,81 / 100 000 habitants

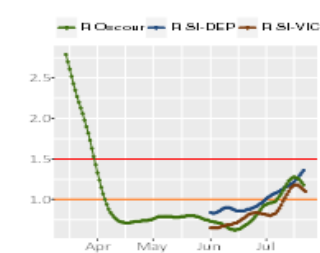


Nb de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants - cumul sur 7 jours glissants (Données SI-DEP)

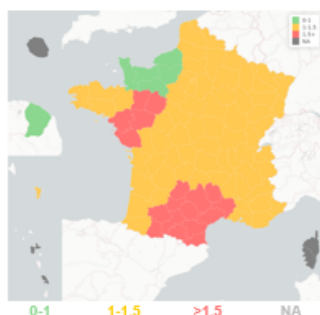


R - Taux de reproduction effectif

1,36 [1,32 ; 1,4]

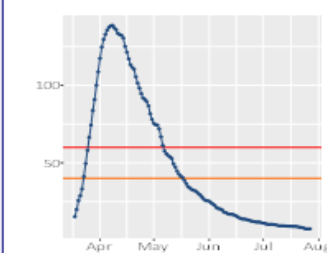


Taux de reproduction de la COVID-19 en France (Données SI-DEP + SI-VIC + OSCOUR)

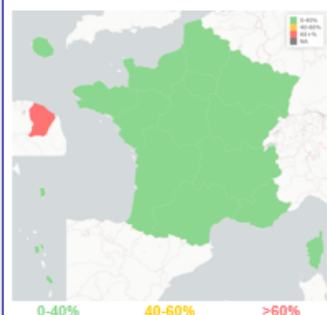


Taux d'occupation des lits en réa

7,4%



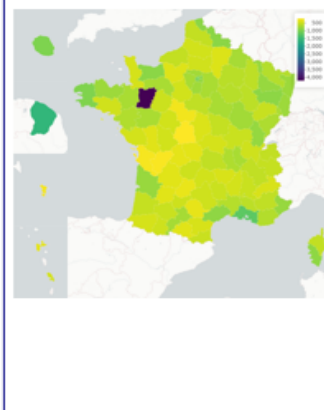
Taux d'occupation des lits en réa/SI/SC par des patients COVID par rapport à la capacité initiale en réa (Données SI-VIC + SAE)



Tests RT-PCR réalisés

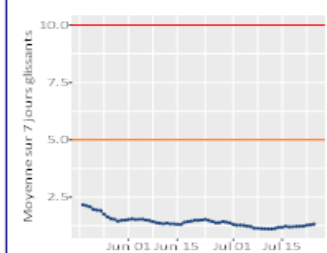
488 869

Nombre de tests RT-PCR réalisés pour 100 000 habitants - cumul sur 7 jours glissants (Données SI-DEP)

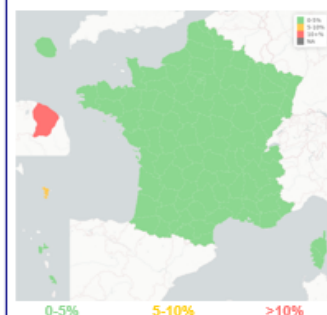


Taux de positivité tests RT-PCR

1,33%



Taux de positivité des tests RT-PCR réalisés - cumul sur 7 jours glissants (Données SI-DEP)



Analyse de la situation – points d'attention

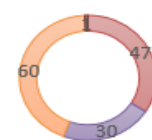
- Les R doivent être mis en perspective des autres indicateurs et ne sauraient à eux seuls justifier une alerte sur une région donnée, notamment dans un contexte d'incidence faible. Le R affiché est celui de la France métropolitaine, estimé à partir de SI-DEP. Les intervalles de confiance ne sont pas présentés sur la carte et les courbes mais doivent être pris en compte.
- Le taux de reproduction effectif sur la période glissante de 7 jours est égal à 1,29 en France métropolitaine et est significativement supérieur à 1 (IC95% [1,25-1,33]). Ainsi que dans 8 régions uniquement en métropole : Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Grand-Est, Hauts-de-France, Ile-De-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Pays de la Loire.
- Mayenne : incidence > 50 pour 100 000 et taux de positivité < 5%. Département placé en niveau de vulnérabilité élevée par SpF.
- Mayotte et Guyane : La situation épidémiologique semble se stabiliser, mais maintien de la circulation du virus à un niveau élevé.

Focus clusters

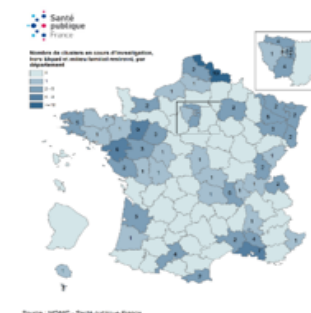
138 clusters en cours d'investigation

dont 9 en EHPAD

610 clusters identifiés depuis le 09/05, dont 114 en Ehpad (+7 en 24h, dont aucun en Ehpad), hors milieu familial restreint.



■ Élevée ■ Limitée ■ Modérée ■ Non renseigné



Source : MORS - Santé publique France

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Santé publique France

2.3 STRATEGIE DE REPONSE NATIONALE

➤ HISTORIQUE DES PRINCIPALES MESURES DE GESTION

27/01/2020 : Activation du Centre de Crise Sanitaire.

29/02/2020 : **Passage stade 2** - objectif de freiner la propagation du virus sur le territoire

12/03/2020 : **Plan blanc généralisé** (niveau 2) pour tous les établissements de santé, déprogrammation de tous les actes non urgents. Plan bleu national dans **tous les établissements** médico-sociaux.

13/03/2020 : **Déclenchement du PCA.**

14/03/2020 : **Passage stade 3** - objectif d'atténuation des effets de la vague épidémique sur le territoire.

17/03/2020 : **Activation de la Cellule Interministérielle de Crise et Début du confinement à 12h.**

23/03/2020 : **Loi du 23 mars 2020 d'état d'urgence sanitaire**

13/04/2020 : **Annnonce par le PR d'un déconfinement progressif à partir du 11 mai 2020**

28/04/2020 : **Présentation de la stratégie nationale de déconfinement par le Premier ministre**

04/05/2020 : **Protocoles sanitaires de réouverture des écoles, collèges et lycées**

07/05/2020 : **Annnonce du dispositif de déconfinement au 11 mai par le Gouvernement**

11/05/2020 : **Première phase du déconfinement**

28/05/2020 : **Annnonce par le PM de la deuxième phase de déconfinement à partir du 2 juin**

02/06/2020 : **Seconde phase de déconfinement**

03/06/2020 : **Installation de la commission d'enquête à l'Assemblée nationale**

14/06/2020 : **Allocution du Président de la République**

20/06/2020 : **Annnonce par le Premier Ministre de nouvelles mesures pour la période estivale**

22/06/2020 : **Troisième phase de déconfinement**

10/07/2020 : **Fin de l'état d'urgence en France**

11/07/2020 : **Publication du décret relatif aux mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé**

20/07/2020 : **Port du masque obligatoire sur tout le territoire dans les lieux publics clos**

➤ DIFFUSION DES MESSAGES DU MINISTRE DES SOLIDARITES LA SANTE

INFORMATION DES ARS, DES ETABLISSEMENTS DE SANTE ET DES PROFESSIONNELS DE SANTE		
MESSAGES DIFFUSES*	DATE	OBJET
Message MINSANTE 2020_137	27/07/2020	Mesures de contrôle sanitaire aux frontières en vue de limiter le risque d'importation de CVOVID-19
Message MINSANTE 2020_138	27/07/2020	Enquête flash relative aux laboratoires de biologie

*Le CCS diffuse plusieurs type de messages MINSANT messages à destination des ARS ; MARS à destination des établissements de santé ; DGS-Urgent à destination des professionnels de santé. Les archives MINSANT et MARS sont disponibles sur la plateforme d'échanges Symbiose

➤ APPLICATION STOPCOVID (MISE A JOUR AU 27/07/2020)

- ➔ Nombre d'utilisateurs s'étant enregistré sur l'application : 2 431 321
- ➔ Total de 380 QR codes scannés
- ➔ Total de 32 contacts à risque notifiés et 3 à notifier

2.4 SYNTHÈSE DU SUIVI DES CLUSTERS (Bilan SPF du 27/07/2020)

Total de 496 clusters (*Hors EHPAD et milieu familial restreint*) depuis le 09/05, dont actuellement :

- **130** en cours d'investigation
- **17** avec diffusion communautaire (15 en Guyane, 1 en Mayenne et 1 en Pays de la Loire)
- **49** maîtrisés
- **300** clôturés

Au cours des dernières 24h, **7 nouveaux clusters**.

Total de 114 clusters (*en EHPAD*), depuis le 09/05, dont actuellement :

- 8 en cours d'investigation
- 19 maîtrisés
- 87 clôturés

Au cours des dernières 24h, **pas de nouveaux clusters**.

Niveaux de vulnérabilité des départements : Val d'Oise passe du niveau de vulnérabilité limité à modéré, et Finistère repasse du niveau modéré à limité.

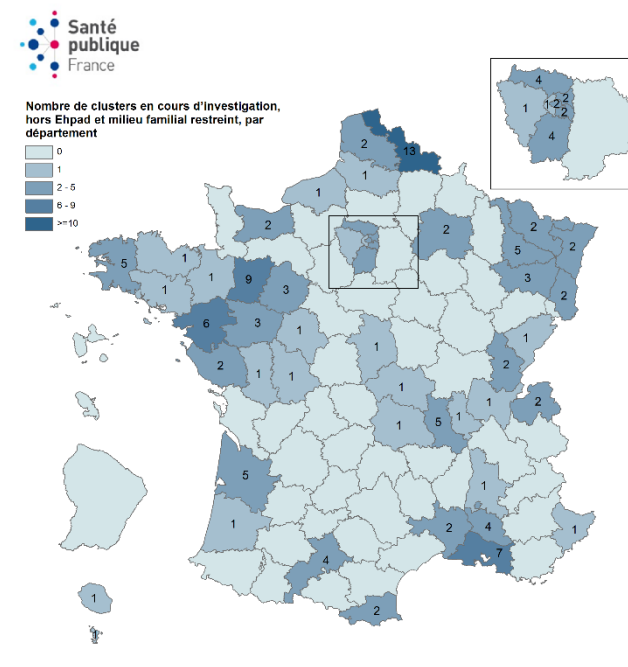
Total de 610 clusters dont 138 en cours d'investigation 387 clôturés et 7 nouveaux au 27/07/2020

1 en Guadeloupe	1 en milieu familial élargi à Pointe-à-Pitre (971)
3 en ARA	1 en milieu familial élargi à La Grand-Croix (42) 1 en événement public ou privé à Saint-Etienne (42) 1 en milieu familial élargi à Aydat (63)
1 en CVL	1 en milieu familial élargi à Tours (37)
1 en HDF	1 autre à Rue (80)
1 en PDL	1 en établissement social d'hébergement et d'insertion à Angers (49)

Centre de crise sanitaire - ☎ : 01 40 56 75 11

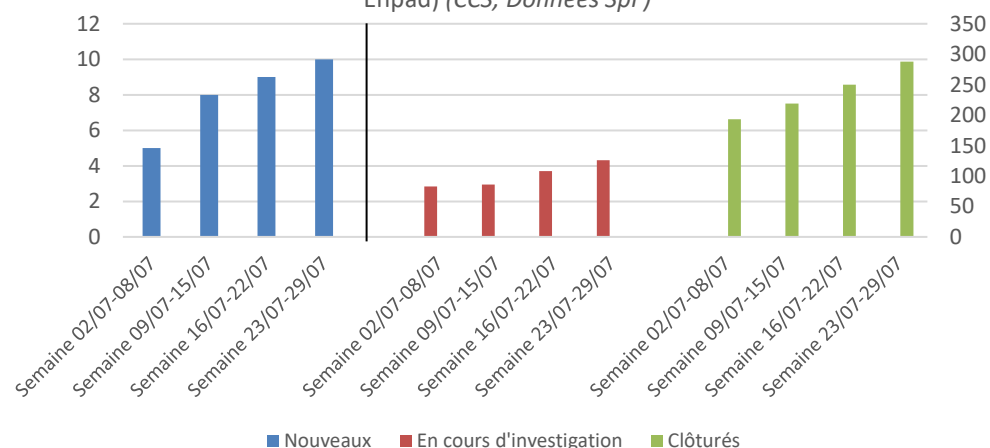
centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr

Cartographie par département des clusters hors Ehpad et milieu familial restreint, en cours d'investigation, au 27 juillet 2020 (n=130)



Source : MONIC - Santé publique France

Evolution hebdomadaire de la moyenne du nombre de clusters (hors Ehpad) (CCS, Données SpF)



Aïd al-Adha ou l'Aïd el-Kebir (anticipation)

La fête religieuse de l'Aïd al-Adha ou l'Aïd el-Kebir qui se déroulera le 30 juillet 2020 en France, est marquée par des rassemblements sociaux et religieux. Les familles se réunissent pour prier ensemble et faire l'aumône, notamment sous forme de viande animale sacrifiée.

Il existe des preuves de la transmission de COVID-19 à l'interface homme-animal. Les preuves actuelles suggèrent que les humains infectés par le CoV-2 du SRAS peuvent infecter d'autres mammifères, y compris les chiens, les chats et les visons d'élevage. Cependant, il n'est pas encore clair si ces mammifères infectés présentent ou non un risque significatif de transmission à l'homme. **L'OMS a dans ce cadre publié un guide à destination des pays membres afin d'établir les recommandations listées ci-dessous.** L'organisation rappelle que l'annulation des rassemblements sociaux et religieux doit être sérieusement envisagée et toute décision de restreindre, modifier, reporter, annuler ou organiser un rassemblement de masse soit fondée sur un exercice normalisé d'évaluation des risques, en tenant compte des tendances épidémiologiques, des capacités et des ressources actuelles.

La distanciation physique :

- Maintenir une distance d'au moins 1 mètre entre les personnes en tout temps.
- Si la distance physique ne peut être atteinte, porter un masque en tissu.
- Interdire les rassemblements dans les lieux publics associés aux activités de l'Aïd, tels que les marchés, les magasins et les mosquées. Si elles sont autorisées, un mécanisme devrait être mis en place pour réglementer ces activités et éviter les rassemblements.
- Préférer l'utilisation de la technologie à la présence physique.
- Envisager la fermeture des lieux de divertissement, en particulier les lieux intérieurs.
- Consulter un médecin lors de l'apparition de symptômes évocateurs d'une COVID-19 et annuler tout déplacement.
- Exhorter les personnes âgées de +60 ans et toute personne présentant des facteurs de risque à ne pas assister aux rassemblements.

Les marchés :

- Fournir des infrastructures de base telles que des toilettes et des installations pour se laver les mains et l'approvisionnement en eau potable.
- Favoriser les murs et les sols nettoyables, ainsi que le drainage.
- Assurer l'assainissement des stalles et des équipements.
- Veiller à ce que tous les déchets, y compris les déchets solides et liquides, soient collectés.
- Éliminer régulièrement les déchets du marché, idéalement au moins une fois par jour.
- Protéger les zones de marché et les aliments contre les risques environnementaux, notamment la pluie, le soleil, la poussière, les insectes, les rongeurs et autres animaux.

Le cadre :

- Envisager la tenue des prières à l'extérieur si possible ou dans un site intérieur disposant d'une ventilation et d'une circulation d'air adéquates.
- Raccourcir la durée de l'événement autant que possible pour limiter l'exposition potentielle entre les personnes.
- Préférer l'organisation de petits services avec moins de participants, plutôt que les grands rassemblements.
- Respecter la distance physique, en créant et en attribuant des places fixes, y compris lors de la prière, en effectuant les ablutions rituelles, dans les installations de lavage communes, ainsi que dans les zones consacrées au stockage de chaussures.
- Réglementer le nombre et le flux de personnes qui entrent dans les lieux de culte.
- Envisager des mesures pour faciliter la recherche des contacts au cas où une personne malade serait identifiée parmi les participants à l'événement.
- Veiller à ce que les installations soient correctement équipées en eau et en savon et à ce qu'elles offrent un lavage des mains à base d'alcool (au moins 70% d'alcool) à l'entrée et à l'intérieur des mosquées.
- Garantir la disponibilité de mouchoirs et de poubelles à couvercle fermé et à revêtement jetable, et garantir l'élimination en toute sécurité des déchets.
- Encouragez l'utilisation de tapis de prière personnels à placer sur les tapis.
- Fournir des affichages visuels de conseils sur la distanciation physique, l'hygiène des mains et des messages généraux sur Prévention COVID-19.
- Faire appliquer le nettoyage de routine des lieux de rassemblement y compris les lieux de culte, en utilisant des détergents et des désinfectants.
- Maintenir les locaux et les installations propres et veiller à l'hygiène et à l'assainissement général.

La gestion des animaux :

- Encourager et faire respecter l'achat d'animaux dans le respect des normes de sécurité, en particulier pour l'importation du bétail.
- Allouer suffisamment d'espace dans des enclos dédiés pour accueillir en toute sécurité un afflux accru d'animaux et éviter la surpopulation en prévision de l'abattage.
- Ne pas abattre les animaux qui semblent malades et prévoir un espace dédié à la quarantaine et à l'isolement des animaux suspectés d'être malades.
- Effectuer des contrôles vétérinaires adéquats pour le bétail afin d'atténuer les autres zoonoses et infections.
- Toujours se procurer des animaux par le biais d'une procédure officielle de confiance.

Les abattoirs et lieux de transformation :

- Décourager l'abattage à domicile et augmenter le nombre ou la capacité des installations d'abattage pour encourager les meilleures pratiques et garantir les normes de sécurité et d'éloignement physique, tant pour le public que pour le personnel.
- Les installations et les équipements d'abattage doivent être correctement entretenus et maintenus dans des conditions d'hygiène satisfaisantes.
- S'assurer que le personnel de l'établissement pratique la distanciation physique, l'hygiène des mains et utilise des mesures de protection lors de la transformation des animaux. Le personnel doit être conscient des signes et symptômes de la COVID-19.
- La gestion des déchets de sous-produits animaux non utilisés doit être mise en place et les installations doivent disposer d'un plan d'urgence dans le cas de contamination ou d'épidémie.

L'aumône :

- Observer les mesures de distanciation physique et les gestes barrières lors de la distribution des viandes et tout au long du cycle (collecte, conditionnement, stockage et distribution).
- Préférer un intermédiaire tel que des agences ou de services centralisés pour effectuer et ordonner le sacrifice.

2.5. POINT DE SITUATION OUTRE-MER

GUYANE (269 000 habitants)

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 27 JUILLET



- La 3ème relève de la **M.A.S.C** (Mission d'appui en situation de crise) est arrivée le 25 juillet de 8 départements différents.

CAPACITAIRE HOSPITALIER AU 27 JUILLET

Lits ouverts et lits potentiellement mobilisables avec identification des besoins en équipements et RH pour les mobiliser.

Au total : 146 hospitalisations COVID dont 28 réa

- Réanimation covid : 28 lits occupés / 41 installés soit 13 **lits réa covid disponibles**
- HC covid : 118 lits occupés / 171 lits installés soit 53 **lits HC covid disponibles**
- 12 **réanimations covid évanescentes** à ce jour.

Plan d'adaptation progressive des mesures de freinage

Cette adaptation à compter du samedi 25/07/20 comprend l'évolution des mesures suivantes :

- Le « **confinement responsable** » des quartiers est levé en intégralité.
- Le **couvre-feu** du samedi après-midi est levé et repoussé le soir en semaine. Les horaires deviennent :

Groupe 1		Groupe 2
De lundi à vendredi de 19h00 à 5h00 De samedi 19h00 au lundi 5h00	—	De lundi à vendredi de 17h00 à 5h00 De samedi 17h00 au lundi 5h00
• Camopi • Cayenne • Iracoubo • Kourou • Macouria • Matoury • Montsinéry-Tongrande • Régina • Rémire-Montjoly • Roura • Saint-Georges • Sinnamary		• Saint-Laurent du Maroni • Apatou • Awala-Yalimapo • Grand-Santi • Mana • Maripasoula • Papaïchton
		Sauf exceptions avec attestation + Justificatif le cas échéant

- Autorisation pour les **cafés / restaurants** : Pour les communes de groupe 1, les cafés et restaurants pourront ouvrir en terrasse extérieure / espaces de plein air, sous autorisation préfectorale.

Les principales mesures maintenues

- Saint-Georges de Oyapock conserve ses restrictions de circulation.
- Le pont de Saint-Georges de l'Oyapock demeure fermé dans le sens Brésil-France.
- Le franchissement de la frontière vers la Guyane est **complètement interdit**.
- La **consommation d'alcool** sur la voie publique est interdite sur tout le territoire.
- Interdiction de vente d'alcool à emporter de 18h à 8h pour les communes de groupe 1 et de 16h à 8h pour les communes de groupe 2
- Interdiction des rassemblements de plus de **10 personnes** (mariages, réunions, festivités, manifestations...) en tout lieu public ou privé, y compris les carbets.
- Interdiction du **sport collectif** y compris en dehors des espaces réservés à cet effet.
- Port du **masque obligatoire** dans l'espace public.
- Confinement des personnes vulnérables.

3.POINT DE SITUATION DE LA CELLULE LOGISTIQUE

Synthèse de la semaine :

Concertation avec les ARS et les représentants du secteur médico-social, en lien avec la DGCS, sur l'évolution du dispositif de flux poussés GHT et Officines pour la période estivale et à partir de la rentrée de septembre.

ANTICIPATION LOGISTIQUE 	SOURCING - ACHAT 	FLUX AMONT 
Préparation de l'ensemble des flux masque et EPI (officines et GHT) pour la période estivale (jusqu'en S36).	Gants : validation de l'achat de 400M de gants – livraison fin août et fin septembre.	Pont aérien : 2 avions réceptionnés (2,9M de masques CHIR, 4 683 520 FFP2 et 320 000 blouses). Voie maritime : 2 bateaux arrivés (48 012 000 masques CHIR, 25 056 000 FFP2, 2 773 400 blouses, 413 400 tabliers et 4 150 000 gants) V12 à V14 en mer. Approvisionnement : Recensement des approvisionnements : pas d'impact de la politique de restriction des exportations USA sur les masques et les EPI. Proposition d'étalement des cadenciers de transport vers la France des gants et blouses pour limiter la saturation des entrepôts de SpF.
DISTRIBUTION REGULIERE 	URGENCE & FLUX SPECIAUX 	DROM COM 
Médicaments (au 24/07) : 1 548 550 mg CISA 5 119 000 mg ROCU 161 055 500 mg PROP 13 090 600 mg MIDA 2 999 375 mg ATRA Distribution masques /EPI : Officines : en S29, 9,9M de masques CHIR et 1,7M de FFP2 ont été distribués. Distribution en GHT : (38,5 M CHIR – 5,3 M FFP2).	Urgences : L'immense majorité des demandes de réassorts urgents concerne des gants et en second lieu des blouses et des tabliers. Elles prennent très largement le pas sur la problématique des masques. Flux spéciaux : 1 989 300 gants, 236 160 surblouses, 197 300 tabliers, 64 280 charlottes, 50 600 masques CHIR, 10 560 FFP2 et 40 lunettes. Douanes : Soutien apporté à l'ARS Corse pour le passage à la douane de 1,3M de gants.	Médicaments (au 24/07) : Vague 3 : La Martinique, La Réunion et la Nouvelle-Calédonie doivent recevoir la fin de leur dotation (vols identifiés). 100% de la dotation livrée dans les autres DROM-COM. Vague 4 : en cours de préparation chez CSP. Masques / équipements / EPI : Planification d'envois pour la Martinique, la Guyane, La Réunion et la Guadeloupe jusqu'en S35.

Nominal  Problématique 
Bloquant  Tendance 

2

Chronologie des mesures de gestion Covid-19 : Juillet 2020

Mesures de gestion

